

# BO L E E G E V O L L E Y B A L L

Bureau de dépôt Liège 2 – TCV 49 LIEGE X 582277

Editeur responsable :  
A.I.F.-R.C.B.V.B. – Royal Comité Provincial Liégeois de Volley Ball  
Dany Bouquignon – rue Warzée 35 – 4400 Iress-Ramer  
dany.bouquignon@telenor.be - 0478 611 453

**SAISON 2012-2013**

**BO N° 1**  
le 9 Août 2012



**BULLETIN DU ROYAL COMITE PROVINCIAL LIEGEOIS  
DE VOLLEY-BALL**

Périodique mensuel

[www.volleyliege.be](http://www.volleyliege.be)



# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>EDITORIAL</b> .....	<b>1</b>
<b>SECRETARIAT</b> .....	<b>2</b>
<i>Pv Assemblée Générale provinciale du samedi 09 juin 12</i> .....	2
<i>PV CA du 05 Juin 2012</i> .....	4
<i>REUNION GENERALE</i> .....	5
<b>TRESORERIE</b> .....	<b>5</b>
<i>Rappel des n° de compte</i> .....	5
<b>CELLULE FORMATION</b> .....	<b>6</b>
<i>TOURNOI D'EVALUATION</i> .....	6
<i>POLE LIEGEOIS DE DEVELOPPEMENT (PLD)</i> .....	6
<b>CELLULE JEUNES</b> .....	<b>9</b>
<b>CELLULE COMPETITION</b> .....	<b>10</b>
<i>Amendes</i> .....	10

# EDITORIAL

---

*Bonjour à tous et toutes,*

*Après des vacances que j'espère avoir été profitables à toutes et tous, voici la reprise et le premier numéro du Bulletin Officiel.*

*Je vous en souhaite bonne lecture ainsi qu'une très bonne saison 2012-2013.*

*Dany*

# SECRETARIAT

## **Pv Assemblée Générale provinciale du samedi 09 juin 12**

**Présents :** Philippe Achten, Christine Bolkaerts, Claude Lemoine, José Ruyffelaert, Francis Remacle, Jean-Claude Debatty, Michel Loppe, Luc Mercier, Henri, Broun, Patrick Decraene, Dany Bourguignon.

**Excusé :** Jean-Claude Baccus

**Clubs Absents :** 1319 Marchin , 5056 Aubel, 5087 Neupré, 5187 St Jo Herve

Votes à 10h04 : 119 voix

Accueil des délégués et distribution des documents.

1) Allocution du président :

*Mesdames et Messieurs, chers amis, merci de votre présence et bienvenue à vous tous pour cette nouvelle Assemblée Générale provinciale.*

*Je voudrais tout d'abord remercier les dirigeants et les membres du club de Saint-Louis Waremme, pour leur accueil chaleureux à l'occasion de cette AG.*

*Bienvenue à vous, chevilles ouvrières de notre sport dans la province. Bienvenue aussi à Robert Biver, notre past-president.*

*Merci à vous tous de nous avoir rejoints en ce samedi matin.*

*Je voudrais tout d'abord excuser l'absence de Jean-Claude Baccus, en mission à l'étranger.*

*Cette Assemblée générale est la première à se tenir après l'importante réforme du Conseil d'administration de l'année dernière. Vous allez avoir l'occasion de vous exprimer sur les premiers résultats de cette réforme, puisque tant le rapport d'activités que le bilan comptable font apparaître tout ce qui a été entrepris cette année et notamment en matière de formation. Je ne reviendrai pas sur les détails en la matière puisqu'ils sont contenus dans le rapport d'activités dont vous avez déjà pu prendre connaissance.*

*Venons-en maintenant à l'aspect sportif de cette saison écoulée pour mettre en évidence :*

*Le maintien du VBC Waremme en Division d'Honneur*

*Le titre de championnes de Belgique des minimes de Thimister*

*Les 5 titres francophones de jeunes remportés par nos clubs*

*Le bon comportement général de nos équipes en divisions nationales, qui n'a pas empêché la disparition ou la descente de certaines d'entre elles*

*La pénurie d'arbitres qui s'annonce puisqu'en cette fin de saison, nous comptons 6 arbitres de moins que l'année dernière à pareille époque et que les nouvelles qui nous parviennent ne laissent rien présager de bon à cause de la fiscalisation des indemnités d'arbitrage ; à ce sujet, je voudrais inciter à la réflexion tous ceux qui considèrent qu'il vaut mieux ne plus arbitrer que d'être taxé et leur dire que, même taxés, il leur restera toujours une indemnité pour leurs prestations.*

*Enfin, comme vous le savez, depuis 2009, plusieurs personnes se sont penchées sur une restructuration des championnats provinciaux afin de rendre ceux-ci plus intéressants plus longtemps et à d'autres moments qu'un simple championnat par aller et retour.*

*Ayant réfléchi aux critiques concernant l'organisation de play-off pour déterminer les champions et les descendants, le CA s'est penché sur le problème et nous vous exposeront en cette fin d'AG comment les championnats 2013-2014 seront organisés. Cette restructuration n'est pas soumise au vote de l'AG, car elle est de la responsabilité du CA. Toutefois vous aurez l'occasion, si vous le désirez et en toute objectivité, de vous exprimer à ce sujet.*

*Je vous remercie de votre attention.*

- 2) Approbation du rapport du CA : Votes : majorité pour 110, Contre 6
- 3) Bilan : votes : majorité pour 113, contre 3  
Question de Thimister concernant le budget de la cellule formation notamment (+ 30%) ?

Réponse du président provincial et du président de la cellule formation.

- 4) Rapport des commissaires aux comptes : lecture du rapport par Marc Antoine (A. Welk)  
Décharge est donnée au trésorier provincial à l'unanimité

Vérificateur pour 3 ans : Michel Culot

Vérificateur pour 2 ans : Marc Antoine

Vérificateur pour 1 an : Benoît Gaspar

- 5) Budget : Votes : majorité pour 113, contre 3  
Question de Thimister : recettes et dépenses surévaluées ?

Réponse du président provincial en ce qui concerne les recettes => amendes pour manque de jeunes affectées à la cellule formation.

Réponse de Luc pour les dépenses : rappel de ce qui a été expliqué à la réunion des jeunes.

- 6) Elections statutaires :  
2 personnes pour le dépouillement : Emile Jacob, Michel Culot.

José RUYFFELAERT :	117 pour ,		2 abs
Michel Loppe :	103 pour,	14 contre,	2 abs
Fernand Tilkin :	116 pour,		3 abs
Jacky Cloth :	103 pour,	13 contre,	3 abs

- 7) Désignation des suppléants pour l'AG AIF : Robert Biver, Julien Cloesen, Charly Kinon, Guillaume Cormeau, Alain Cabay, Jacques Henrard
- 8) Palmarès 11-12

Cadettes : Thimister, champion francophone et 3<sup>ème</sup> au championnat belge

Cadets : Spa, champion francophone et 3<sup>ème</sup> au championnat belge

Scolaires filles : Franchimont

Juniors filles : Thimister, champion francophone

Pupilles filles : Stavelot, 3<sup>ème</sup> aux finales francophones

Pupilles Garçons : Wareme vbc, champion francophone

Minimes Filles : Thimister, champion de Belgique et francophone

Minimes garçons : St Jo Welkenraedt 4<sup>ème</sup> aux finales francophones

Scolaires garçons : Spa , 3<sup>ème</sup> aux finales francophones

Juniors : Esneux, 3<sup>ème</sup> aux finales francophones

P4D : Blegny

P3 D : Sporta EK

P2D : Dison

**P1D : Sporta EK**

P3 M : Visé

P2M : Esneux

**P1M : Soumagne**

Le montant de l'UT ne changera pas cette année. (0,8 €)

9) Modifications des Statuts et Règlement provincial

- 1) fusion pédagogie et formation : Unanimité pour en bloc
- 2) Cellule arbitrage : contre 6, majorité pour
- 3) modification des statuts : toilettage unanimité pour
- 4) proposition de St Lou Waremme : Olivier Dehousse présente sa proposition après quelques questions de l'assemblée,  
5050 : contre 12, abs 3, adopté à la majorité  
5150 : pour 6, Abs 23, refusé à la majorité  
5220 : pour 6, abs 19, refusé à la majorité  
Patrick Decraene s'engage à fournir au mois d'août ainsi qu'au mois de mai de chaque saison, un listing avec les affiliations des arbitres ainsi que leur grade.

Aucune interpellation reçue.

10) Divers : Présentation de la réforme du championnat et débat.

Luc Mercier donne des précisions sur les activités à Soumagne.

Tirage de la coupe bodart.

La séance est levée

Rapporteur : Dany Bourguignon

## PV CA du 05 Juin 2012

**Présents** P. Achten, C. Bolkaerts, JC. Debatty, H. Broun, J. Ruyffelaert, M. Loppe

Fr. Remacle, P. Decraene, L. Mercier, E. Salmon, C. Lemoine

**Excusée :** D. Bourguignon,

**1. Préparation AG :** Il est décidé de permuter les points 4 et 5 ainsi que 7 et 8 dans l'ordre du jour de l'AG  
Le CA n'est pas favorable aux propositions de modifications de ST Louis Waremme, P. Decraene argumentera lors de l'AG.

On passe en revue le power point de la modification des championnats.

**2. Suivi :** cas HUMBLET E. La cellule arbitrage ne l'a plus repris dans le groupe de visionneurs.

**3. Cellule Formation :** L. Mercier fait rapport de la réunion technique AIF

**4. Cellule Compétition :** Sporta Eupen champion en P3 Dames ne s'est pas inscrit en P2 ,  
l'amende sera appliquée.

Réunion pré-calendrier les 18 et 19 juin pour les Prov et 20 juin pour les loisirs

Une adaptation des championnats de P 3 Mes sera organisée, la cellule établira le programme

Prochains CA 07/08, 04/09

10/09 => distribution des calendriers à la réunion générale d'avant saison.

C. Lemoine  
Secrétaire

P. Achten  
Président

## REUNION GENERALE

# LA REUNION GENERALE DES CLUBS SE TIENDRA LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 2012 à 19h30'

RAPPEL : cette réunion est OBLIGATOIRE pour tous les arbitres et ouvertes à tous les dirigeants, coaches et personnes intéressées par les nouvelles directives pour la saison 2012-2013

A 19h : distribution des calendriers et des nouvelles tenues pour les arbitres

## TRESORERIE

### Rappel des n° de compte

BE31 7320 0742 0955 Bic CREGBEBB	Inscription championnat - Inscription coupe - Imprimés - Abonnement B.O.
BE20 7320 0742 1056 Bic CREGBEBB	Provision arbitrage
BE61 7765 9288 5117 Bic GKCCBEBB	Provision amendes - Amendes championnat & administratives publiées au B.O.
BE09 7320 0742 1157 Bic CREGBEBB	Loisirs

# CELLULE FORMATION

## **TOURNOI D'ÉVALUATION**

Le tournoi d'évaluation sera organisé par le VC Stavelot le

**dimanche 9 septembre à la salle des Bressais,  
quai du Vieux Moulin à Stavelot.**

Horaire :

Tournoi Pupilles de 10h00 à 12h15 (présence sur place au plus tard à 9h45)

Réunion des entraîneurs Pupilles de 12h15 à 12h45

Tournoi Minimes de 13h30 à 15h45 (présence sur place au plus tard à 13h15)

Réunion des entraîneurs Minimes de 15h45 à 16h15

Il est à noter qu'une catégorie 2.0.0 est nouvellement ouverte cette saison de manière à permettre aux très jeunes enfants primo-débutants de faire l'apprentissage du volley-ball.

Le tournoi d'évaluation répond au besoin pour les entraîneurs de déterminer le niveau de jeu adéquat où inscrire leur(s) équipe(s) pour le 1<sup>er</sup> tour. Le choix du niveau de jeu le plus adapté aux enfants est essentiel pour leur bonne évolution.

Les différentes formes de jeu disponibles sont : 2.0.0, 2.0, 2.1 et 2.2 en pupilles et 4.0, 4.1 et 4.4 en minimes. Les entraîneurs ont le loisir de changer leur équipe de niveau en cours de tournoi. Le Directeur Technique de la Cellule Formation est à la disposition des entraîneurs pour les aider dans leur réflexion.

Les entraîneurs communiquent leurs choix définitifs d'inscription pour le 1<sup>er</sup> tour à la Cellule Jeunes lors de la réunion des entraîneurs d'après tournoi.

Extrait du règlement de la compétition jeunes à propos du tournoi d'évaluation :

« La participation au tournoi d'évaluation est obligatoire pour toutes les équipes inscrites en catégories Pupilles et Minimes. **En cas d'absence, le club est automatiquement inscrit dans la série la plus basse : série 2-0 (Pupilles) ou 4-0 (Minimes).**

Une réunion entre les entraîneurs et les responsables des Cellules Jeunes et Formation est organisée à l'issue de ces tournois d'évaluation. La Cellule Formation y présente les formes de jeu qui seront jouées pendant le championnat. »

## **POLE LIEGEOIS DE DEVELOPPEMENT (PLD)**

Pour la saison 2012-2013, la Cellule Formation met sur pied un programme gratuit de développement des jeunes joueurs des clubs de la province de Liège. Un entraînement mensuel en moyenne par groupe est programmé entre septembre 2012 et avril/mai 2013, le dimanche matin de 9h00 à 13h00 au hall des sports de Soumagne, rue de la Coopération à Soumagne.

### **Pré-calendrier Jeunes**

Afin de permettre à un maximum de jeunes et d'entraîneurs de jeunes de participer aux entraînements du PLD, il est demandé aux secrétaires et responsables jeunes d'organiser les rencontres des différents championnats provinciaux en tenant compte des dates de ces séances.

### **Joueurs et joueuses**

Les joueurs et joueuses des catégories d'âge suivantes sont invités à participer :

Filles nées en 1998 et 1999

Filles nées en 2000 et 2001

Garçons nés entre 1995 et 1998

Garçons nés en 1999 et 2000

Une inscription préalable pour la saison est nécessaire auprès de la Cellule Formation. Il n'est pas obligatoire de participer à tous les entraînements du programme. Cependant, lors de l'inscription, le jeune communiquera la liste des entraînements auxquels il s'engage à participer. Il est demandé aux joueurs de respecter leur engagement.

### **Entraîneurs**

Les entraînements seront donnés par le staff technique provincial sous la direction du Directeur Technique de la Cellule Formation.

Les entraîneurs d'équipes de clubs des catégories concernées sont invités à participer activement en aidant le cadre technique provincial pendant les entraînements. Les entraîneurs de clubs seront rémunérés pour ces prestations.

De même que pour les joueurs et joueuses, il est demandé aux entraîneurs de club intéressés d'adresser une demande d'inscription à la Cellule Formation accompagnée d'une liste de disponibilité. La Cellule Formation établira et communiquera une liste de participation des entraîneurs en tenant compte des critères suivants :

Nombre d'entraîneurs nécessaire par séance

Priorité aux entraîneurs officiant dans la catégorie concernée

Répartition équitable entre les candidats

### **Programme des séances**

Filles nées en 1998 et 1999

02/09/2012
30/09/2012
11/11/2012
16/12/2012
27/01/2013
24/02/2013
24/03/2013
21/04/2013

Filles nées en 2000 et 2001

16/09/2012
28/10/2012
02/12/2012
13/01/2013
10/02/2013
10/03/2013
07/04/2013
12/05/2013

Garçons nés entre 1995 et 1998

09/09/2012
21/10/2012
18/11/2012
06/01/2013
03/02/2013
03/03/2013
31/03/2013
28/04/2013

Garçons nés en 1999 et 2000

23/09/2012
04/11/2012
09/12/2012
20/01/2013
17/02/2013
17/03/2013
14/04/2013
19/05/2013

**Equipe féminine du Pôle Liégeois de Développement (PLD) en championnat provincial P3D**

Les joueuses pour les matchs du PLD seront convoquées parmi les participantes régulières aux entraînements du dimanche matin de la catégorie 98/99. Les joueuses reprises en sélection AIF ne seront pas convoquées pour les matchs de cette équipe.

<b>POLE LIEGEOIS DEVELOPPEMENT - P3DA</b>		
<b>Date</b>	<b>Heure</b>	<b>Match</b>
23/09/2012	11h00	Saint-Vith 1
21/10/2012	11h00	A. Verdi 1
4/11/2012	11h00	Jo Welkenraedt 2
18/11/2012	11h00	Ath. Verviers 2
9/12/2012	11h00	Dison 2
6/01/2013	11h00	Stavelot 2
20/01/2013	11h00	Jo Welkenraedt 3
3/02/2013	11h00	Aubel 5
17/02/2013	11h00	Calaminia 1
3/03/2013	11h00	Malmedy 2
17/03/2013	11h00	Spa 2
31/03/2013	11h00	Lommersweiler 1

# CELLULE JEUNES

**VEUILLEZ PRENDRE BONNE NOTE DE CET AJOUT AU REGLEMENT PROVINCIAL DES JEUNES POUR CETTE SAISON**

## **DOUBLE AFFILIATION JEUNES**

Afin de permettre aux jeunes qui n'ont pas d'équipe correspondante à leur catégorie d'âge dans leur club, il leur est possible de participer aux entraînements et compétition dans la catégorie d'âge concernée dans un club voisin grâce à une dérogation provinciale qui correspond à une double affiliation jeunes. Cette dérogation ne sera valable que pour la province mais peut s'étendre à l'AIF si l'équipe est qualifiée pour les championnats francophones ou championnat de Belgique.

### **Conditions d'obtention de la dérogation**

#### **Pour le joueur:**

- être repris dans l'une des catégories pupilles, minimes, cadets ou scolaires pour la saison en cours
- être isolé dans un club au niveau de la catégorie d'âge concernée
- motivé à s'entraîner davantage et d'accord de suivre un programme d'entraînement incluant un entraînement supplémentaire hebdomadaire minimum
- avoir l'autorisation écrite des parents
- être reconnu apte par la cellule jeunes provinciale qui transmettra l'accord à la C.T AIF qui gérera le dossier
- accepter toute convocation aux sélections provinciales, régionales ou AIF et en respecter strictement le programme.

#### **Pour le club d'origine**

- marquer son accord à la dérogation pour une double affiliation
- informer la cellule Jeunes provinciale immédiatement de tout manquement dans le cadre de l'octroi de ce statut (exemple le joueur manque des entraînements au club d'origine à cause de la DA Jeunes)

#### **Pour le club recevant**

- être reconnu par la cellule Jeunes provinciale dans la catégorie concernée
- posséder un encadrement breveté pour cette catégorie concernée.
- s'engage à respecter le club d'origine et le programme global établi en commun
- s'engage à prendre des sanctions envers les jeunes qui ne respecteraient pas le programme global (notamment au niveau du club d'origine)
- s'engage à ne pas négocier de transfert du joueur en fin de saison sauf accord écrit tant des parents que du club d'origine.
- en aucune manière cette dérogation ne peut entraver le travail des sélections provinciales, régionales ou AIF lorsque le joueur est convoqué.

### **PROCEDURE**

- demande d'une dérogation au président de la cellule Jeunes de la province qui transmet à l'AIF si le club est candidat au championnat francophone après accord. Celle ci valide la décision et prend les mesures adéquates en matière de licence.
- cet accord ne vaut que pour une saison.

Sur la demande de dérogation, la signature des responsables du club d'origine, du club recevant et un des parents doit apparaître

### **NON RESPECT DES CONDITIONS**

- Il y aura retrait immédiat de la dérogation si l'une des parties ne respecte pas les conditions de manière stricte.

# CELLULE COMPETITION

## Amendes

LISTE D'AMENDES ET FRAIS ADMINISTRATIFS					
arrêtée au 5/08/12					
Mat.Lg	Club	Réf.Am	N°match	Infractions	U.T.
0637	Sporta EK	1		ADM1	400
1319	Marchin	2		Absence de représentant à l'AG du 9 juin	100
2069	A Dalhem	3		ADM 3 Formulaires rentrés en retard	8
5056	Aubel	4		Absence de représentant à l'AG du 9 juin	100
5087	Neupré	5		Absence de représentant à l'AG du 9 juin	100
5132	Remouchamps G	6		ADM 3 Formulaires en retard sur papier non règlement.	8
5187	St Jo Herve	7		ADM 3 Formulaires rentrés en retard	8
5187	St Jo Herve	8		Absence de représentant à l'AG du 9 juin	100

A payer pour le 10 septembre 2012 au compte amendes BE61 7765 9288 5117